

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

HUITIÈME ANNÉE N° 764 DU 5 MARS 2013

1801/2013 : 212^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

LA CITATION DE LA SEMAINE

« Mais si, aujourd'hui comme alors, une minorité active se dresse, cela suffira, nous aurons le levain pour que la pâte lève ».

STÉPHANE HESSEL

HUGO CHAVEZ EST MORT



A LA UNE

LA MORT D' HUGO CHAVEZ

HUGO CHAVEZ 58 ans, est décédé des suites d'un cancer à l'hôpital militaire de Caracas. C'est le vice-président Nicolas Maduro qui l'a annoncé mardi soir à la télévision publique. « Nous avons reçu l'information la plus dure et la plus tragique que nous pouvions annoncer à notre peuple. A 16h25 (21h55 à Paris), aujourd'hui 5 mars, est mort notre commandant président Hugo Chavez Frias», a déclaré celui qui est désigné comme son probable successeur. Depuis des semaines, le pays vivait au rythme des rumeurs et démentis autour de la santé du «comandante». Hugo Chavez avait été hospitalisé pendant plus de deux mois à La Havane où il avait subi en décembre dernier une 4e intervention chirurgicale pour un cancer diagnostiqué en juin 2011 dans la zone pelvienne. Il avait lui même annoncé son retour au pays sur Twitter il y a quinze jours. Depuis, il n'avait pas été vu ni entendu. Lundi, Caracas a fait savoir que son état de santé s'aggravait. Il subit «une chimiothérapie très puissante, entre autres traitements complémentaires», avait expliqué le ministre de la Communication. L'état de santé de Hugo Chavez s'est détérioré ces dernières heures, ont fini par déclarer les autorités de Caracas mardi, après avoir organisé une réunion d'urgence. Et avant d'annoncer, quelques heures plus tard, la mort du charismatique leader vénézuélien, mort exactement 60 ans après Staline. CHAVEZ a exercé la présidence pendant 14 ans .

LES PREMIÈRES RÉACTIONS DANS LE MONDE

La présidente brésilienne parle d'«perte irréparable». Dilma Rousseff qualifie Hugo Chavez d'«ami du Brésil», «un grand Sudaméricain». «Nous n'avons pas toujours été intégralement d'accord avec le président Chhavez mais sa disparition représente

une perte irréparable. Il était un ami du Brésil et du peuple brésilien», déclare-t-elle lors d'une réunion publique.

Les forces armées vénézuéliennes promettent de respecter la Constitution et la volonté du président Hugo Chavez, après presque deux ans de combat contre le cancer. «Nous sommes unis pour respecter et faire respecter la Constitution et la volonté de notre dirigeant commandant en chef Hugo Rafael Chavez Frias», annonce le ministre de la Défense, Diego Molero au cours d'une intervention retransmise par tous les médias du pays, accompagné de certains hauts-gradés de l'armée.

Le président du Pérou réagit sur Twitter. Ollanta Humala salue la mémoire de son ami, le «comandante» et présente ses condoléances à sa famille et au peuple vénézuélien. Le Parlement péruvien observe lui une minute de silence.

Jean Paul Eluther de LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE estime qu'avec la mort de HUGO CHAVEZ , le monde , l'Amérique du sud et la Caraïbe et l'ensemble des pays du sud ont perdu un grand homme dont l'action a profondément marqué notre région. Je présente à sa famille et à tous les vénézuéliens nos condoléances et beaucoup de courage pour faire face à cette énorme perte. Nous ferons tout pour que son message et ses pratiques continuent et se renforcent .

L'Équateur a qualifié la disparition du président vénézuélien Hugo, décédé mardi des suites d'un cancer, de «perte irréparable» pour l'Amérique latine, dans un communiqué publié par le ministère des Affaires étrangères à Quito. Le gouvernement du président socialiste Rafael Correa, un proche allié du dirigeant vénézuélien, a fait part de son «profond chagrin» après l'annonce de sa mort, affirmant qu'il avait été le «chef de file d'un mouvement historique» et un «révolutionnaire mémorable». «Devant cette perte irréparable qui endeuille le peuple vénézuélien et toute la région», l'Équateur exprime «son amitié spéciale qui l'unit au Venezuela», affirmant que l'action de M. Chavez permettra de continuer à «renforcer les liens entre les deux pays et l'intégration latino-américaine». «L'Équateur considère cette perte comme la sienne propre et souhaite au peuple ami du Venezuela les plus grands succès à l'avenir, avec la conviction qu'il saura maintenir et magnifier son histoire, sa révolution, son développement, la fraternité et la solidarité qui

caractérise son action», ajoute le communiqué.

La Colombie a exprimé sa «profonde tristesse» suite à la mort du président vénézuélien Hugo Chavez, décédé mardi des suites d'un cancer, rappelant qu'il avait apporté un soutien important pour le processus de paix avec la guérilla des Farc. «Nous ressentons une profonde tristesse. Nous avons bien travaillé avec le président Chavez. Je crois que cela a été ces deux dernières années une très bonne relation, nous avons beaucoup avancé», a déclaré la ministre colombienne des Affaires étrangères Maria Angela Holguin, dans un communiqué.

La mort du président vénézuélien Hugo Chavez est «une grande perte» pour toute la région et pour Haïti en particulier, a estimé mardi le ministre haïtien des Affaires étrangères Pierre-Richard Casimir. «C'est une grande perte pour le Venezuela, pour la région et pour Haïti, en raison de la qualité des relations entre les deux pays», a indiqué le ministre. «Je transmets au nom du peuple d'Haïti, mes sincères condoléances au peuple vénézuélien», a de son côté écrit le président haïtien Michel Martelly sur sa page Facebook.



AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

LE CHÔMAGE NE DIMINUERA PAS EN GUADELOUPE DANS LES ANNÉES À VENIR

Alors que François Hollande, en difficulté dans les sondages, vient une nouvelle fois d'assurer qu'il comptait inverser la courbe du chômage avant la fin de l'année 2014, lors de la dernière réunion du comité politique de la **CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE**, JEAN PAUL ELUTHER a déclaré que le chômage ne vas pas diminuer en Guadeloupe

avec les politiques de traitement social de l'emploi et du faible développement .

Pour inverser la courbe du chômage, il faut des taux de croissance élevés de la production marchande . Il faut un taux de croissance d'au moins 3% pour inverser la courbe du chômage . Donc avec nos taux de croissance modeste il n'y a aucune trace de chance que la courbe soit inversée .

Les déclarations péremptoires de FRANCOIS HOLLANDE sur la baisse du chômage sont de la pure communication . La politique ne consiste pas à faire des annonces mais à montrer de quelle manière on compte atteindre les objectifs que l'on veut atteindre.

Quant à la formation professionnelle pour les chômeurs ce n'est pas de l'emploi. La formation professionnelle signifie que des gens qui auparavant étaient inscrits comme chômeurs ne le seront plus puisqu'ils seront inscrits au titre de l'emploi . Ce n'est pas réduire le chômage.

Il nous faut une nouvelle politique économique et sociale pour promouvoir l'emploi rémunéré correctement .

LES INFORMATIONS EN LIGNE POUR LA PRÉPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2013 DES COLLECTIVITÉS LOCALES

La direction générale des collectivités locales (DGCL) et la direction générale des finances publiques (DGFIP) ont publié une série de documents nécessaires à la préparation et au vote du budget primitif 2013 des collectivités locales. Les différents documents relatifs à l'instruction comptable M14 sont ainsi en ligne sur le site de Bercy Colloc et de la DGCL, notamment les maquettes consolidées, publiées le 27 février dernier, ainsi que le tome 1 relatif au cadre comptable et ses annexes, le tome 2 relatif au cadre budgétaire et ses annexes, et les plans de comptes pour les communes de plus ou de moins de 500 habitants, les centres communaux et intercommunaux d'action sociale ainsi que les caisses des écoles. Une plaquette de présentation de la M14 au 1er janvier 2013 est également disponible. Ces documents reprennent les dernières modifications apportées au document, notamment l'arrêté du 12 décembre dernier qui vise à mieux traduire en termes comptables les risques pris par les collectivités ayant souscrit certains emprunts, en particulier des emprunts structurés (voir Maire Info du 7 janvier). La DGCL a également commencé à mettre en ligne le montant des dotations 2013. Les services de chaque collectivité peuvent ainsi se rendre sur le site dédié et prendre connaissance des montants des différentes dotations la concernant. Sont déjà disponibles, en ce qui concerne la DGF des communes, les dotations de

base et superficière, le complément de garantie, la dotation parcs nationaux et naturels marins, la part de compensation salaires ; seront publiés dans la deuxième quinzaine de mars les chiffres de la dotation de solidarité urbaine (DSU), de solidarité rurale (DSR), de la dotation nationale de péréquation (DNP), et de la dotation d'aménagement des communes d'outre-mer, ainsi que des dotations élu local et de développement urbain (DDU). Seront également accessibles à la même période les données concernant les fonds de péréquation, FSRIF (pour les communes d'Ile-de-France) et FPIC (pour l'ensemble des communes et EPCI du pays). En ce qui concerne les EPCI, les chiffres de la dotation des groupements touristiques sont déjà en ligne ; les dotations d'intercommunalité et de compensation seront communiquées dans la première quinzaine de mars. Enfin, de son côté, la DGFIP a publié les éléments de référence 2012 des taxes locales, qui serviront aux communes et à leurs groupements pour voter leurs taux d'imposition pour 2013 (voir Maire Info du 26 février). Les états de notification des taux des taxes directes sont en cours d'envoi, leur diffusion devrait être achevée au plus tard le 8 mars pour les communes (états 1259 COM), et entre le 7 et le 15 mars pour les EPCI (états 1259 FPU et 1259 CTES).

ÉCONOMIE, SOCIAL, SANTÉ

LES SYNDICATS FRANÇAIS SIGNENT LE PROTOCOLE D'ACCORD SUR L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

Toutes les organisations syndicales de la fonction publique signeront, le 8 mars, le protocole d'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique proposé par le gouvernement depuis fin janvier dans sa version définitive. La cérémonie des signatures aura lieu le 8 mars prochain, à l'occasion de la Journée internationale de la femme. La négociation sur cette thématique avait débuté le 20 septembre dernier. Jusqu'au début de 2013, huit réunions ont rassemblé les représentants des personnels, des employeurs publics et la direction générale de l'administration et de la fonction publique. Le protocole d'accord prévoit quinze mesures dans divers domaines. Il fait de l'égalité entre les femmes et les hommes un thème prioritaire du dialogue social. Les instances nationales et locales en charge de ce dialogue disposeront d'états des lieux statistiques plus précis et réguliers. Elles devront elles-mêmes faire un effort de féminisation dans leur rangs. En matière de rémunération, les signataires s'engageront à "mener une politique volontariste de suppression des inégalités". En particulier, il sera rappelé par voie de circulaire aux employeurs publics que les congés de maternité et, plus généralement les congés liés à la grossesse, ne doivent pas être

pénalisants pour les femmes. En outre, dans le cadre de la concertation sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations inscrite à l'agenda social, la situation des filières fortement féminisées fera l'objet d'une comparaison avec la situation des filières mixtes, ou fortement masculines. Des actions de communication et des formations seront développées pour lutter contre les stéréotypes et les discriminations, notamment à destination des gestionnaires des ressources humaines et des nouveaux fonctionnaires. Par ailleurs, les employeurs seront tenus de se pencher sur les procédures de recrutement de manière à vérifier qu'elles ne soient pas discriminatoires. Ils devront aussi engager des "réflexions" sur les freins qui limitent les avancements et les promotions des femmes. L'accès des femmes à la formation sera enfin facilité.

LA CONJONCTURE AU 4^e TRIMESTRE 2012 SELON L'IEDOM

Au quatrième trimestre, la consommation des ménages s'essouffle en lien avec le contexte économique morose. Les importations de biens de consommation courante et de biens d'équipements du foyer diminuent légèrement (respectivement - 2,2 % et - 2,3 % sur le trimestre, CVS). Elles se situent toutefois au-dessus de leur niveau de fin 2011 (+ 1,8 % et + 14 % en glissement annuel, données CVS). Les importations de produits agro-alimentaires augmentent toutefois de + 8,0 % sur le trimestre et + 9,8 % sur un an (données CVS). Les crédits à la consommation des ménages sont en hausse, bien que de manière moins dynamique, de + 0,7 % sur le trimestre et + 0,5 % en glissement annuel. Les dirigeants du secteur du commerce font état d'une activité dégradée au quatrième trimestre 2012, mais les prévisions sont plus favorables pour le début d'année 2013. La situation financière des ménages demeure contrastée. Le nombre de personnes physiques en interdit bancaire diminue de 0,9 % sur le trimestre et de 1,4 % en glissement annuel. Le nombre de dossiers déposés à la commission de surendettement diminue de 17,9 % en glissement annuel en dépit d'une légère augmentation sur le trimestre (+ 7,8 %). Les retraits de carte bancaire sont en revanche en forte hausse (+ 25 % sur un an, soit + 327 retraits).

Les prévisions d'investissement à un an s'inscrivent en légère hausse et sont majoritairement positives pour la première fois depuis mi-2008, reflétant un regain d'espoir pour le début d'année 2013. Au quatrième trimestre, les importations de biens intermédiaires affichent une faible augmentation (+ 0,6 % par rapport à septembre et + 9,5 % en glissement annuel, CVS) et les crédits à l'investissement des entreprises progressent de 4,3 %. Toutefois les importations de biens d'équipement des entreprises sont à nouveau en baisse, de 4,9 % sur le trimestre et de 9,0 % sur un an (données CVS). Les incidents de paiement sur effets de

commerce diminuent en nombre (- 8,5 %) et en montant (- 21,4 %) par rapport au trimestre précédent mais augmentent en glissement annuel et sont d'un montant moyen plus élevé. Le nombre de personnes morales en interdiction bancaire reste stable par rapport au troisième trimestre. Néanmoins, l'allongement des délais de paiement pèse sur la trésorerie des entreprises, qui continue à se détériorer au quatrième trimestre.

Les importations augmentent à nouveau au quatrième trimestre (+ 2,6 %, CVS). Cette évolution tient essentiellement à la hausse des importations de produits agroalimentaires (+ 8,0 %, CVS) et dans une moindre mesure à celle des biens d'équipement (+ 0,6 %, CVS). Sur un an, elles progressent de + 3,8 % (données CVS) et se situent à un niveau supérieur à celui d'avant crise. Les exportations fléchissent à la fois sur le trimestre (- 6,9 %, CVS) et sur un an (- 6,9 %, CVS), du fait d'une baisse des exportations de produits agroalimentaires.

À L'APPEL DE LA CGT ET DE FO DES MILLIERS DE MANIFESTANTS PROTESTENT CONTRE L' ACCORD SUR L' EMPLOI

Des dizaines de milliers de manifestants sont descendus dans la rue ce mardi pour protester contre l'accord sur l'emploi conclu au mois de janvier par les organisations patronales et trois syndicats de salariés, la CFDT, la CFTC et CGC. La manifestation parisienne a démarré en début d'après-midi pour se diriger en direction de l'Assemblée nationale... Un mouvement à l'appel des syndicats CGT, FO, FSU et Solidaires, qui ont refusé de signer ce texte. D'autres cortèges s'étaient formés plus tôt dans la matinée dans de grandes villes de France : les manifestants étaient 5.000 à Toulouse selon les organisateurs, et 1.600 pour la police, 25.000 à Marseille (4.000 selon la police) et entre 2.300 et 7.000 à Marseille, selon les sources. Tous se sont mobilisés contre "l'accord scélérat du 11 janvier", ou encore "la casse du code du travail". L'occasion donc pour les frères ennemis de la CGT et de FO de défiler ensemble : "Dès lors que nous considérons (...) que l'enjeu est beaucoup plus important que toutes les différences qu'on peut avoir, il était nécessaire de réunir nos forces", a estimé Bernard Thibault, le secrétaire général de la CGT au micro de France Inter ce matin. Des propos partagés par son homologue de FO Jean-Claude Mailly. "Quand on est d'accord, on ne se pose pas de question, on est ensemble, on se bagarre ensemble", a-t-il renchéri sur la même antenne. Le Front de Gauche et les syndicats de la fonction publique FSU et solidaires se sont associés au mouvement. L'accord du 11 janvier vise à renforcer la sécurisation des parcours professionnels en échange d'une plus grande souplesse de gestion accordée aux entreprises. "Le texte est déjà obligé d'être rectifié parce qu'il n'est pas conforme au code du travail et à

certaines conventions internationales", a estimé Jean-Claude Mailly. Le coprésident du Parti de Gauche, Jean-Luc Mélenchon, juge pour sa part ce texte "dangereux, régressif et anti-social".

PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION



AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ MONDIALE

RÉUNION DE LA COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME

La Commission des Nations Unies sur la condition de la femme a entamé lundi sa session annuelle par des appels à l'élimination définitive des violences à l'encontre des femmes et des filles, un fléau mondial qui fait des millions de victimes chaque année. « Mettre fin aux violences contre les femmes est une question de vie ou de mort », a lancé le Vice-Secrétaire général de l'ONU, Jan Eliasson, à l'ouverture de cette session de deux semaines qui se tient au Siège des Nations Unies. « Le problème touche tous les pays, y compris les plus stables et développés. » M. Eliasson a souligné que des approches multiples seraient nécessaires pour lutter contre ce phénomène, des politiques gouvernementales à l'autonomisation des victimes, en passant par les poursuites judiciaires contre les auteurs, afin de favoriser l'émergence d'une culture dans laquelle les stéréotypes seraient brisés et où hommes et garçons assumeraient des responsabilités à part égale avec les femmes au sein du foyer. « Les violences contre les femmes touchent les zones de conflit et les communautés stables, les capitales et les espaces publics, mais aussi la sphère privée », a rappelé le numéro deux de l'ONU. « Puisqu'il s'agit d'un aspect inacceptable de la vie quotidienne, nous devons réagir partout et à tous les niveaux. » D'après l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), jusqu'à 70% des femmes de certains pays seront exposées à des violences physiques ou sexuelles au cours de leur vie. En Australie, au Canada, en Israël, en Afrique du Sud et aux États-Unis, les violences domestiques sont responsables de 40 à 70% des meurtres de femmes. En outre, près de 140 millions de fillettes ont subi des mutilations génitales féminines tandis que des millions d'autres sont contraintes à des mariages forcés et à des trafics

en tout genre. L'élimination des violences contre les femmes et les filles, a rappelé M. Eliasson, est également liée à des questions de développement et de paix. À cet égard, il est déterminant de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui sont considérés comme essentiels pour garantir aux femmes l'accès à des lieux sûrs et privés. Or, a ajouté le Vice-Secrétaire général, cela n'est pas possible dans un monde où plus d'un milliard de personnes sont actuellement privées d'accès à des sanitaires. « Ceci est également vrai pour notre quête de la paix. Les femmes sont tout particulièrement vulnérables dans les situations de conflits, où elles sont trop souvent soumises à des atrocités innommables », a-t-il poursuivi, notant que les violences sexuelles dans les conflits étaient devenues une arme terrifiante pour faire régner la peur parmi les femmes et les populations civiles. De son côté, la Directrice exécutive d'ONU Femmes a indiqué à la Commission que « le monde ne pouvait plus se permettre les coûts exorbitants de la violence à l'encontre des femmes et des filles, ni les conséquences sociales et économiques des souffrances qu'elles provoquent ». Évoquant plusieurs attaques perpétrées l'an passé contre des femmes et des filles, Michelle Bachelet a souligné la nécessité pour les gouvernements d'agir. « Au cours des derniers mois, femmes, hommes et jeunes gens sont descendus dans la rue pour réclamer justice. Ensemble, ils ont exprimé leur solidarité vis-à-vis d'une fillette pakistanaise qui s'est fait tirer dessus alors qu'elle défendait son droit à l'éducation. Ils ont promis justice à une jeune Indienne et à une Sud-Africaine qui ont été violées avec brutalité avant de succomber à leurs blessures. Ils ont demandé la fin des viols innombrables et des violences qui menacent les vies des femmes et filles qui ne font jamais la une des journaux. » Mme Bachelet a indiqué que si des progrès avaient été enregistrés au cours des décennies écoulées dans l'élaboration de normes internationales visant à protéger les femmes des violences, celles-ci étaient toujours largement répandues et l'impunité était davantage la norme que l'exception. « Ceci relève des droits humains universels et de la dignité humaine et exige une action urgente et concertée de notre part à tous. » La Présidente de la Commission, Marjon V. Kamara, du Libéria, a indiqué qu'au cours des deux semaines à venir, cet organe réfléchirait aux moyens de prévenir plus efficacement les violences contre les femmes et les filles et de veiller à ce que des actions soient prises sur le terrain pour créer un changement réel dans les vies des femmes. « Nous sommes rassemblées ici avec un mandat très clair : créer un monde où l'égalité entre les sexes ne sera jamais remise en question et où la discrimination et la violence à l'encontre des femmes et des filles reste un vestige du passé. »

LE RETOUR DES HINDOUS ?

Narendra Modi est l'homme politique indien qui monte, monte, monte... Chief minister de l'État du Gujarat depuis 2001, ce soixantenaire a été régulièrement réélu à la tête de cette région en pleine croissance - la dernière fois, c'était en décembre 2012. Du coup, il ne cache plus ses ambitions nationales. Le Bharatiya Janata Party (BJP), la formation hindouiste de droite dont il est membre, compte d'ailleurs sur lui pour remporter les prochaines élections législatives, après deux défaites successives face au parti du Congrès. Adulé par la classe moyenne et les milieux d'affaires - près de 50 % d'opinions favorables -, il apparaît aujourd'hui mieux placé que Rahul Gandhi, héritier de la dynastie Nehru-Gandhi et leader du Congrès, pour accéder à la primature. Le problème, car il y en a un, c'est que Modi est aussi l'homme politique indien le plus controversé. Son nom reste associé aux sanglantes émeutes qui, en 2002, firent entre 1 000 et 2 000 morts dans la minorité musulmane du Gujarat. À la suite de la mort de pèlerins hindous dans l'incendie d'un train, des émeutiers armés de couteaux, de pistolets et d'explosifs prirent d'assaut les ghettos musulmans, pourchassant, brûlant vif ou égorgeant leurs habitants, au vu et au su de la police. Ce furent les troubles interreligieux les plus meurtriers depuis la partition du pays, en 1947. Le boycott international dont il est victime depuis dix ans va-t-il prendre fin ? Selon les organisations de défense des droits de l'homme, Modi aurait personnellement donné aux policiers l'instruction de se tenir en retrait pour permettre aux foules hindoues fanatisées de donner libre cours à leur haine criminelle. Une accusation qu'il rejette avec la dernière énergie. À l'en croire, il ne s'agissait que d'une « réaction de colère spontanée »... Saisis par les proches des victimes, les tribunaux ont, faute de preuves suffisantes, abandonné toutes les charges contre lui. Mais aux yeux de la gauche intellectuelle, sa responsabilité politique et pénale reste clairement engagée. Certains vont jusqu'à le comparer à Hitler et aux grands nettoyeurs ethniques de l'Histoire ! L'intéressé ne ménage pourtant pas ses efforts pour faire oublier cette exécration de « boucher du Gujarat », et, a contrario, s'efforce de mettre en avant son bilan à la tête de l'État. Avec 9 % de croissance, le Gujarat affiche il est vrai une forme étincelante, alors que l'économie indienne a tendance à marquer le pas depuis un an sous l'effet conjugué de la crise mondiale et des scandales de corruption qui éclaboussent le gouvernement de Manmohan Singh. Lors du sommet des investisseurs qui s'est tenu en janvier à Ahmedabad, la grande ville de l'État, en présence de délégués venus des quatre coins de l'Inde mais aussi de l'étranger, Modi a vanté le dynamisme de son État libéré du double fléau de la corruption et de la bureaucratie. Les

investisseurs (Ford, Tata) affluant, le Gujarat se rêve désormais en Guangdong de l'Inde, même si, selon ses détracteurs, ses performances en matière d'éducation et de santé laissent encore à désirer. La présence au sommet de James Bevan, l'ambassadeur britannique, marque sans doute la fin du boycott international dont Modi fait l'objet depuis dix ans. Paradoxalement, le principal obstacle à son irrésistible ascension viendra peut-être de son propre parti. Trop marqué par les événements de 2002 et trop proche de la frange dure des nationalistes hindous, il effraie en effet les modérés du BJP, qui redoutent de voir les législatives se transformer en un référendum pour ou contre Modi et son rejet de l'Inde multiconfessionnelle. Car à l'inverse, la majorité des Indiens continuent d'y croire.

CHINE

PÉKIN VISE UNE CROISSANCE DE 7,5% EN 2013

7,5%. Tel est l'objectif de croissance du nouveau gouvernement chinois pour l'année 2013. Le Premier ministre sortant, Wen Jiabao, officialisera ce chiffre lors du discours qu'il prononcera à l'inauguration de la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire chinoise. Pour atteindre la cible de 7,5%, l'ex-empire du Milieu augmentera ses dépenses budgétaires de telle sorte que le déficit budgétaire atteigne 1.200 Milliards de yuans cette année (148 MdsE), soit environ 2% du produit intérieur brut, contre 850 MdsY de déficit en 2012 (1,6% du PIB). Après des années d'expansion à double chiffre, la deuxième puissance mondiale a vu l'an dernier sa croissance tomber à son plus bas niveau en 13 ans à 7,8%. Outre le relèvement des dépenses publiques, les grands projets d'infrastructures doivent également booster la croissance du pays. 5.200 km de nouvelles voies ferroviaires devraient par exemple voir le jour cette année en Chine, selon un document diffusé par la Commission du développement national et de la réforme. Parmi les grands postes de dépense, l'armée figure en bonne place avec une hausse de 10,7% du budget de la Défense, à 740,6 MdsY (91 MdsY). Cela fait maintenant près de vingt ans que le budget chinois de la Défense dépasse les 10% de croissance annuelle. "Nous devons accélérer la modernisation de la défense nationale et des forces armées afin de renforcer les capacités militaires et de défense de la Chine", souligne le Premier ministre dans son discours. "Nous devons résolument assurer la souveraineté, la sécurité et l'intégrité territoriale de la Chine et garantir son développement pacifique", ajoute Wen Jiabao. Le ministère de la Sécurité intérieure verra son budget augmenter de 8,7%, à 769,1 MdsY et sera supérieur à celui de la Défense pour la troisième année consécutive. Mais Pékin compte également sur sa population pour soutenir l'économie nationale. Affiché depuis quelques temps, l'objectif du

gouvernement est clairement de donner un rôle plus important à la consommation domestique et de rendre l'économie moins dépendante aux investissements et aux exportations. "Nous devons inébranlablement accroître la demande intérieure dans le cadre de notre stratégie à long terme pour le développement national", souligne ainsi le Premier ministre. La clé de ce changement, est de "renforcer la capacité des gens à consommer". Enfin, les dirigeants chinois ont réduit la cible d'inflation à 3,5%, contre 4% en 2012. Un chiffre qui laisse cependant sceptiques de nombreux observateurs, compte tenu de la hausse attendue des prix.

PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA



ÉTAT DES MARCHÉS

ASIE

La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse de 0,27% à 11.683 pts ce mardi matin sur le Nikkei, encore aidée par les espoirs de politique monétaire toujours plus souple de la part de la Banque du Japon. Après son plongeon d'hier avec le secteur immobilier, Shanghai a redressé la tête ce matin, en hausse de 1,5%, alors que Pékin augmentera ses dépenses budgétaires en 2013 afin d'atteindre un objectif de 7,5% de croissance sur l'année, a déclaré le gouvernement chinois en guise de mise en bouche à la session annuelle du parlement. Ailleurs, les hausses sont modestes avec des gains de 0,17% à Séoul, 0,25% à Singapour et 0,45% à Hong Kong. Sydney remonte en revanche de 1,2%.

ÉTATS UNIS

La Bourse de New York évoluait mardi à un niveau record, laissant derrière elle les affres de la crise financière de 2008 grâce à la confiance retrouvée des investisseurs en un regain de vigueur de l'économie américaine. L'indice star de la place new-yorkaise, le Dow Jones Industrial Average, a dépassé peu après l'ouverture son niveau le plus haut jamais atteint en séance (14.198,10 points) auquel il était parvenu le 11 octobre 2007, avant que les marchés ne soient frappés de plein fouet par l'effondrement de la bulle immobilière. Il reste au Dow Jones à confirmer cet exploit en clôture et à dépasser le record de 14.164,53 points obtenu le 9 octobre 2007. L'indice élargi Standard and Poor's 500, le plus suivi par les marchés, évoluait en milieu de séance à une vingtaine de points de son plus haut à la fin d'une séance, atteint lui aussi le 9 octobre 2007 à 1.565,15 points. Depuis le plus bas du marché en mars 2009, "c'est quand même une incroyable remontée", s'est exclamé Mace Blicksilver, responsable des investissements pour le fonds Marblehead Asset Management. Wall Street est particulièrement en forme depuis le début de l'année, portée par la performance solide des entreprises

américaines, l'amélioration des marchés de l'immobilier et de l'emploi, et par les liquidités injectées massivement dans l'économie par la banque centrale des Etats-Unis.

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé en nette hausse mardi, la plupart atteignant un pic depuis le début de l'année, portées par un accès d'optimisme concernant la conjoncture mondiale et par l'impression que les grandes banques centrales internationales vont continuer à soutenir l'économie. À Paris, le CAC 40 a terminé en hausse de 2,09% (+77,43 points) à 3.787,19 points. Le Footsie britannique a pris 1,36%, le Dax allemand 2,32% et l'indice EuroStoxx 50 2,41%. L'euphorie boursière est le fait marquant du jour. Tout ceci devrait entraîner une hausse de la consommation des ménages, ce qui à son tour aura un effet positif sur l'activité économique."

CHANGE

L'euro reprenait quelques couleurs dans un marché retrouvant de l'appétit pour le risque après des chiffres européens moins mauvais que prévu et un bon indicateur américain, mais qui restait prudent en attendant une décision de la Banque centrale européenne (BCE) jeudi. Vers 19H00 GMT, l'euro valait 1,3048 dollar contre 1,3024 dollar lundi vers 22H00 GMT. L'euro avançait légèrement face à la devise nippone, à 121,81 yens contre 121,74 yens lundi soir. Le dollar reculait légèrement face à la monnaie japonaise, à 93,36 yens contre 93,46 yens lundi soir. En l'absence de nouvelles de taille, "l'humeur (des investisseurs) reste très calme vis-à-vis de l'euro, mais des indices PMI en Europe légèrement meilleurs qu'anticipé ont empêché" la devise de reculer davantage, a noté Charles St-Arnaud, économiste chez Nomura. Vers 19H00 GMT, la livre britannique reculait face à la monnaie unique européenne, à 86,30 pence pour un euro, et repartait en légère hausse face au billet vert, à 1,5116 dollar. La devise helvétique reculait face à l'euro, à 1,2279 franc suisse pour un euro, et se stabilisait face au dollar, à 0,9411 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a terminé à 6,2211 yuans pour un dollar contre 6,2251 yuans la veille.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les prix du pétrole confortaient leurs gains mardi en fin d'échanges européens, profitant d'achats à bon compte après leur repli marqué des séances précédentes, dans un marché aidé de surcroît par une fuite sur une plateforme en mer du Nord. Vers 17H00 GMT (18H00 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 110,83 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 74 cents par rapport à la clôture de lundi. Il était tombé lundi à 109,58 dollars, son plus bas niveau depuis la mi-janvier. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance gagnait 23 cents à 90,35 dollars. Il était tombé lundi à 89,33 dollars, au plus bas depuis le 26 décembre et descendant sous 90 dollars pour la première fois depuis deux mois. Après le net repli enregistré la semaine dernière et qui s'est poursuivi lundi, les prix du pétrole bénéficiaient d'un mouvement modéré de "chasses aux bonnes affaires", mais leur rebond reflétait également "des inquiétudes légitimes sur l'offre physique" de brut dans la mer du Nord, soulignait Addison Armstrong, analyste du courtier Tradition Energy.

Prix des carburants en France

| SP98 | SP95 | E10 | Gas + | Gas | E85 | GPL |
|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| 1.646 € | 1.585 € | 1.582 € | 1.493 € | 1.420 € | 0.912 € | 0.848 € |

Prix des carburants en Guadeloupe

| | |
|---------------|--------|
| Sans plomb 98 | Gasoil |
| 1,56€ | 1.48 € |

PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

LE 8 MARS : JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME



MANAGEMENT ET DROIT

LE SECOURS FINANCIER DES ENFANTS AUX PARENTS

Le père qui profère à l'égard de ses fils, des propos humiliants et injurieux allant jusqu'au déni de paternité, manque gravement à ses obligations. A l'article 205, le Code civil prévoit que " les enfants doivent des aliments à leurs père et mère ou autres ascendants qui sont dans le besoin". S'appuyant sur ce principe, un père dans le besoin a assigné ses deux enfants en justice afin de leur réclamer le paiement d'une pension alimentaire de 900 euros par mois. Mais pour que le devoir de secours et d'assistance entre les membres d'une même famille joue, encore faut-il que le père n'ai pas lui même par le passé, manqué à ses obligations. En effet, il ressort de l'article 207 du Code civil que "quand le créancier aura lui-même manqué gravement à ses obligations envers le débiteur, le juge pourra décharger celui-ci de tout ou partie de la dette alimentaire". Dans cette affaire, les enfants reprochaient à leur père d'avoir laissé plusieurs messages téléphoniques par le passé, contenant des propos humiliants et injurieux allant jusqu'au déni de paternité en ce qui concerne l'un d'eux. Il avait également tiré à l'aide d'une arme à feu, à plusieurs reprises, sur la porte de la résidence de leur beau-père. En outre, leur mère avait eu à certaines périodes des difficultés pour obtenir le paiement de la pension alimentaire. Pour la Cour de cassation, lorsque le créancier a manqué gravement à ses obligations envers les débiteurs alimentaires, alors le juge peut décharger ces derniers de la totalité de leur dette envers leur père.

Dans cette affaire, c'est à bon droit que la Cour d'appel de Toulouse a rejeté la demande du père tendant à voir condamner ses fils à lui verser une pension alimentaire.

Source : Cass / Civ. 21 novembre 2012 - pourvoi n°11-20140

UNE CLAUSE PRÉVOYANT LE PAIEMENT INTÉGRAL DES FRAIS ANNUELS DE SCOLARITÉ EST ABUSIVE

Une école, devant fournir une information détaillée sur la formation, ne peut imposer le paiement intégral des frais de scolarité si l'élève résilie le contrat. Mme X., inscrite auprès de la société V. à une formation de BTS Coiffure et esthétique pour l'année 2008-2009, s'est acquittée immédiatement d'une partie du prix forfaitaire de la scolarité. Ayant, à la fin du mois de septembre 2008, décidé d'arrêter de suivre les cours qui ne répondaient pas à ses attentes, la société a sollicité le paiement du solde du prix. Mme X. a vainement opposé un défaut d'information imputable à la société et le caractère abusif de la clause lui imposant le règlement de l'intégralité du forfait. Le juge de proximité a condamné Mme X. à payer à la société le solde du forfait, au motif qu'aucun élément sérieux n'accréditait l'hypothèse d'une absence d'information par la société. Mais la Cour de cassation, sous le visa des articles L111-1 du Code de la consommation dans sa rédaction applicable et 1315 du Code civil, retient que tout professionnel vendeur de biens ou prestataire de services doit, avant la conclusion du contrat, mettre le consommateur en mesure de connaître les caractéristiques essentielles du bien ou du service. C'est à celui qui se prétend libéré d'une obligation qu'il appartient de justifier le fait qui a produit l'extinction de celle-ci. Estimant qu'il incombait à la société de justifier qu'elle avait fait connaître à Mme X., avant la conclusion du contrat, les caractéristiques essentielles de l'enseignement dispensé, la Cour de cassation casse l'arrêt. De plus, elle déclare abusive dans ce type de contrat, au sens de l'article L132-1 du Code de la consommation, "la clause qui crée, au détriment de l'élève, un déséquilibre significatif entre les droits et obligations des parties". Est abusive, la stipulation contractuelle qui fait du prix total de la scolarité un forfait intégralement acquis à l'école dès la signature du contrat et qui, sans réserver le cas d'une résiliation pour un motif légitime et impérieux, ne permet une dispense partielle du règlement de la formation qu'en cas de force majeure.

Source : Cass / Civ. 13 décembre 2012 - pourvoi n°11-27766

PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD

LE 25 MARS

Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves



TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2013 à 9,43 euros de l'heure. Avec cette hausse de 0,3%, le salaire minimum passe à 1430,22 euros bruts mensuels pour 35 heures.

Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO. Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut.**

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

L'indice du coût de la construction (ICC), s'élève au 4e trimestre 2011 à 1.638 points soit une augmentation annuelle de 6,85 %. Au quatrième trimestre 2011, l'indice des loyers commerciaux s'établit à 106,28. Sur un an, il est en hausse de 3,26 %. Loyer commerciaux

Au 2e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux augmente de 0,6% à 107,65 points et de 3,1% sur un an.

Coût de la construction

Au 2e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction baisse de 3% sur un trimestre, à 1 666 points, et augmente de 4,6% sur un an.

POPULATION

POPULATION 2011: 401 784 habitants

OFFRE

PIB 2011 : 7 910 dont 34 % de PIB non marchand (2 690)

IMPORTATIONS 2011: 2 664

RESSOURCES TOTALES : 10 574

DEMANDE

CONSOMMATION 2011: 8 488 (5 126 ménage et 3 362 administration)

INVESTISSEMENT 2011 : 1 476

EXPORTATIONS 2011 : 889

DEMANDE TOTALE : 10 853

PRIX

SEPTEMBRE 2012 : 1,5 % SUR UN AN

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI EN SEPTEMBRE 2012 : 65 470

OFFRE D'EMPLOI EN SEPTEMBRE 2012 : 690

NOMBRE D'ENTREPRISES

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES MARS 2012 : 542

PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

LA NATION

**PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE : 22 BIS
RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE**

INTERNET : SITE INTERNET : <http://guadeloupeconvention.typepad.com> ;
<http://www36.jimdo.com/app/s060009c26218383e/p0f5a47fdd2282739/>

FACEBOOK <http://www.facebook.com/pages/La-Nation/157867524265289>

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley aminata.

ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF:

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ; Agence de presse :

Média info

Pensez ENVIRONNEMENT : n'imprimez que si nécessaire

LA NATION

LE REGARD DES GUADELOUPÉENS

SUR LA GUADELOUPE

ET

SUR LE MONDE